

## 80 questions pour se perfectionner en matière de TVA

### Objectifs :

Voir ou revoir, sous une forme ludique, les principales règles et mécanismes qui régissent la TVA. Cette formation permettra au collaborateur de cabinet comptable de prendre du recul sur ses dossiers et de confronter ses pratiques à la législation en vigueur.

Repérer les mauvaises pratiques. Valider et approfondir ses connaissances en matière de TVA. Remplir correctement une CA3. Mettre en place de nouveaux contrôles.

**Durée :** 7h

**Public :** Collaborateurs de cabinets comptables

**Pré-requis :** Collaborateurs expérimentés exigés : 3 ans d'expérience en tant que collaborateur

**Méthode pédagogique :** Test d'évaluation en amont. Quiz/Théorie. Auto-évaluation pour mesurer la progression dans l'apprentissage. Quiz en fin de session pour valider les connaissances acquises au cours de la formation. Remise d'un support documentaire.

**Intervenante :** Carine BERTHOUD, diplômée d'expertise comptable.

### Programme :

#### Régimes d'imposition

- Franchise en base
- CA12
- CA3

#### Champ d'application

- Exonérations BIC
- Exonérations BNC

#### Base imposable et TVA collectée

- Opérations imposables et non imposables
- Taux
- Autoliquidation
- Immobilisations

#### TVA déductible

- Exclusions
- Exigibilité
- Forme

#### Territorialité

- Biens
- Prestations de services

#### Régularisations

- Régularisation-bilan
- En 5<sup>ème</sup> ou 20<sup>ème</sup>